



Nous vous remercions d'avoir choisi un produit de la gamme BEEPER pour la protection de votre véhicule. Les produits BEEPER ont été conçus et produits pour votre satisfaction totale. Notre engagement de fiabilité assure de longues années de tranquillité à votre véhicule, nous garantissons ce produit durant 36 mois. Nous vous conseillons de faire installer ce produit par un professionnel et la lecture de ce guide pour une utilisation parfaite du produit.

COMPOSITION & FONCTIONS

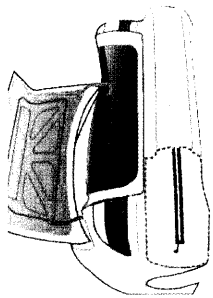


- Radar de recul électromagnétique
- Convient à tous les types de véhicules avec un pare-chocs non métallique de moins de 2,5 m.
- Détection de 20 à 80 cm
- Installation simple et rapide

INSTALLATION

BANDE ÉLECTROMAGNÉTIQUE SOUS LE PARE-CHOC

- La bande électromagnétique doit être collée à l'intérieur du pare-chocs sur une partie plastique d'au moins 3 cm de large (longueur max. 2,5 m). La surface de collage doit être totalement dépourvue de parties métalliques, ou d'aspérités (renforts, déformations, etc ...) qui perturberont le bon fonctionnement de votre radar de recul.
- Pour une installation optimale, nous vous vous conseillons de démonter le pare-chocs. Toutefois si l'intérieur du pare-chocs est accessible, placez vous sous le véhicule, utilisez une lampe de poche pour bien visualiser la partie sur laquelle sera collée la bande électromagnétique.
- Dans tous les cas, nous vous conseillons de nettoyer parfaitement la face intérieure afin de permettre un collage optimale de bande électromagnétique. Si celle-ci se décolle, la performance de détection sera bien entendu largement dégradée.
- Recherchez à droite ou à gauche du pare-chocs le passe-câble ou le trou qui permettra de faire passer le connecteur de la bande électromagnétique et de la connecter à la centrale. S'il n'est pas accessible ou n'existe pas, veuillez percer un trou de 10 mm de diamètre pour passer ce connecteur.
- Un bouchon passe-câble est fourni avec le produit. Veuillez enfiler ce bouchon passe-câble autour du fil de la bande électromagnétique et insérez ce bouchon dans le trou percé.

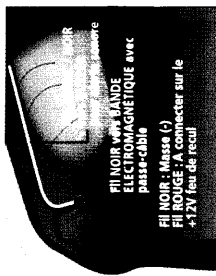


Vue en coupe du pare-chocs (bande électromagnétique collée à l'intérieur)

- Placez la bande tout le long de la face intérieure du pare-chocs afin de vous assurer de la position optimale de cette bande. Côté connecteur, retirez 10 cm de la protection de l'adhésif et collez la bande sur 10 cm. Répétez cette opération 10cm par 10 cm. Ne retirez pas toute la protection adhésive d'un seul coup au risque de dégrader la puissance adhésive de la bande.
- La bande électromagnétique ne doit pas être collée dans les coins du pare-chocs et ne doit pas être enroulée. La face de la bande doit être collée la plus plane possible.

A L'INTÉRIEUR DU COFFRE DU VÉHICULE

- Placez la centrale dans le coffre du véhicule et connectez le fil noir avec connecteur sur le connecteur de la bande électromagnétique.
- Placez le buzzer à l'endroit le plus approprié afin que le conducteur puisse entendre correctement les bips du buzzer et connectez le connecteur 4 voies sur la centrale.
- Les fils libérés NOIR et ROUGE doivent être connectés comme suit :



NOIR : Masse permanente du véhicule
Connectez le sur un plot de masse (-) à l'intérieur du véhicule.

ROUGE : +12V feu de recul
Reprenez le fil d'origine d'alimentation du feu de recul. Ce fil doit fournir une polarité +12V (utilisez un testeur) dès que le feu de recul est allumé (passage en marche arrière) et un 0V, lorsque le feu de recul est éteint. Connectez le fil rouge grâce aux connecteurs Scotch-Lok® fournis (voir ci-dessous) sur le fil d'origine du feu de recul.

Connecteurs SCOTCH-LOK®



Placez le connecteur Scotch-Lok® sur le fil d'origine du feu de recul +12V et l'autre bout sur le fil d'alimentation (équivalent de quatre).

Insérez le fil rouge dans l'autre queue-câble (trou) et mettez en contact les 2 fils grâce au Scotch-Lok®. Retirez le Scotch-Lok® en soulevant les fils.

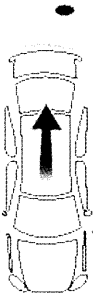
Utilisez une pince plate pour fermer le coupe-fil et mettre en contact les 2 fils grâce au Scotch-Lok®. Retirez le Scotch-Lok® en soulevant les fils.

TEST & UTILISATION

L'installation étant terminée, nous vous conseillons de tester le radar de recul. Mettez le contact du véhicule sans démarrer le moteur. Passez la marche arrière. Prenez un objet solide et plein d'au moins 50 x 50 cm (planche de bois par exemple), placez cet objet à l'arrière du véhicule à 75 cm de hauteur environ et approchez-vous petit à petit du pare-chocs. Le buzzer doit vous alerter de façon progressive de la proximité de l'obstacle de 30 à 80 cm. Répétez ce test sur toute la longueur du pare-chocs du véhicule.

ALERTE SONORE PROGRESSIVE

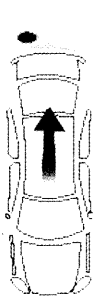
De 80 cm à 40 cm



BI BI

Bips sonores rapides

De 40 cm à 20 cm



BIIIIIIIII

Bip sonore continu

ASSISTANCE À L'INSTALLATION

Pour toute information technique à l'installation, nous vous demandons de contacter directement notre HOTLINE technique ouverte du LUNDI au VENDREDI de 9 à 12 H et de 14 à 18 h.

Hot Line **iXit** 0 892 690 792
0,34 Euros TTC/Min

GARANTIES

Les produits BEEPER sont garantis durant une durée de 3 ans, soit 36 mois. La prise en compte de cette garantie s'exerce selon ces conditions :

- La date de prise en compte de départ est la date de vente du système sous présentation de la facture d'achat.
- A défaut de preuve d'achat, la date de prise en compte sera la date de production du système + 36 mois.
- La garantie s'exerce exclusivement sur le produit ou dehors de toute autre intervention technique de déinstallation et/ou réinstallation ou quelqueque main d'oeuvre de l'installateur.
- Les frais de port du produit vers le service technique IXIT sont à la charge du client, les frais de port retour (IXIT vers client) sont à la charge d'IXIT pour la France métroполе uniquement. Pour l'étranger et DOM TOM, les frais de port aller et retour sont à la charge du client.
- Les produits et ses accessoires ne devront en aucun cas avoir été analysés, ouverts, modifiés, réparés ... par d'autres services techniques que ceux d'IXIT.
- Le produit et ses accessoires devront avoir subi une usure normale et ne devront pas avoir subi de chocs, fêlures ou autres indices de détérioration
- Le produit et ses accessoires ne devront pas présenter de traces d'oxydation ou d'humidité dues à des produits d'eau ou à une mauvaise protection du système
- En cas de produit constaté sans défaut, les frais de port de retour d'IXIT vers le client seront à la charge du client. La main d'oeuvre de test et vérification sans constatation de défaut du produit seront à la charge du client
- Toute facturation fera l'objet d'un devis accepté par le client.

DECLARATION DE CONFORMITE

Designation : REM101 U301 BEEPER IXIT
Constructeur : IXT SAS - LONGUEVILLIERS
Pédare que le produit référence ci-dessus est conforme aux exigences essentielles de la directive CE R10
Compatibilité électromagnétique : EN 55013:2001+A1:2003
EN 55020:2007
Déclare que les essais radio essentiels ont été effectués
Le marquage CE est apposé sur le produit.
Année d'apposition du marquage CE : 2008
Numero d'un rapport de test : 377-0001-06-FAES
Date : 13/05/08



iXit

22 rue de l'Industrie
B.P. 1000
68000 Colmar
contact@ixit.fr